

ACL106 - L'application pratique du droit des collectivités locales

Présentation

Prérequis

Pré-requis recommandés : Public niveau bac + 2, de préférence dans une spécialité tertiaire (DPCE, DUT, BTS, DEUG) Bonne culture générale. Avoir une implication professionnelle dans le domaine de la gestion des services publics territoriaux.

Objectifs pédagogiques

Se familiariser avec l'application pratique du droit dans les collectivités territoriales. S'initier aux principaux actes de gestion juridique : rédaction d'arrêtés, procédure contentieuse, note de synthèse, mémoire contentieux, documents d'urbanisme.

Développer les outils d'expression juridique : la lecture et la synthèse d'un sujet juridique, l'exposé oral rapide d'un point technique de droit.

Compétences

Permettre aux citoyens, élus, agents territoriaux et aux entreprises de s'adapter aux mutations économiques organisationnelles et technologiques. Gérer au quotidien les services territoriaux. Acquérir des savoirs-faire complémentaires. Valider ses acquis professionnels.

Programme

Contenu

La commande publique

Cadre juridique - applications pratiques

Le domaine public

Cadre juridique - Cas pratiques appliqués

Les travaux publics

Cadre juridique - Cas pratiques appliqués

La voirie

Cadre juridique - Cas pratiques appliqués

Le contentieux administratif

Cadre juridique - Cas pratiques appliqués

L'urbanisme appliqué

L'environnement appliqué

Modalités de validation

- Examen final

🌟 Valide le 21-03-2019

Code : ACL106

6 crédits

Responsabilité nationale :

EPN11 - Territoires /

Christophe ROBERT

Contact national :

EPN11

1D7P30, 2 rue Conté

75141 Paris Cedex 03

01 40 27 21 02

Djoher Marouf

djoher.marouf@lecnam.net